

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251106-122-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le six novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Myon, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

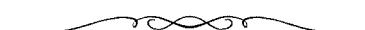
Fabienne ARNOUX à Alain MONNIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Franck COLLINET à Sandrine CLADY, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Danielle PITAVY à Claude CURIE, Marie-Christine ROBERT à Frédéric BONNEFOI, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE

Procuration
Suppléé(e)s Serge MONNET par Hubert JUSTE

Excusé(e)
Guillaume AYMONIN, Jean-Marie DONEY, Pascale GOSSE, Elisabeth JACQUES, Véronique KELLER, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Michel LIEVREMONT, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Pascal PERCIER, Gérard PESEUX, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s
Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sarah VIONNET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Après le vote du budget primitif 2025 du budget général, il convient de détailler les subventions versées au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Conformément à l'annexe budgétaire, il était prévu les versements ci-dessous.

• **Contrat Sport Culture Jeunesse :**

Budget 2025 : 59 650€

Déjà attribué : 12 enveloppes CSCJ soit 40 397 €

Reste 19 253 € à répartir :

Bénéficiaires	Action	Montant
Office culturel de Quingey	CSCJ 13	2000 €
La Saintanière	CSCJ 14	1500 €
La Gouaille (spectacle Carabosse)	CSCJ 15	5000 €

Reste 10 753 € non attribués.

Invité à délibérer, le conseil valide à l'unanimité les versements ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 06.11.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251106-122-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025